

ment tort de dire qu'il y a en Canada union de l'Eglise et de l'Etat, puisque, en Canada, l'Eglise ne jouit pas de toutes ses franchises, puisqu'elle n'y est pas religion d'Etat, puisque, en plus d'un point l'Etat empiète sur les droits de l'Eglise.

Dans toute société où l'Eglise, sur un point ou sur un autre, est en souffrance, il est permis et même nécessaire, de désirer et de demander un changement pour le mieux.

Donc, à cause des souffrances de l'Eglise, sur plus d'un point, dans notre jeune pays, il est nécessaire de désirer et de demander du changement.

Donc les Théologiens de Québec ont tort de conclure leur trop fameuses Réponses par l'assertion qu'il ne faut pas demander de changements à l'état de choses existant en Canada, quant aux rapport de l'Eglise et de l'Etat.